

Trop de prescriptions ? Maggie De Block cote les médecins !

Il y a un peu moins d'un an, la ministre de la Santé, Maggie De Block (Open VLD) avait envoyé des directives aux médecins généralistes parce qu'elle estimait que trop de médicaments étaient parfois prescrits aux patients dépressifs.

Au printemps prochain, des milliers de généralistes recevront cette fois un rapport établi par l'assurance-maladie, à propos de leur comportement prescripteur. La ministre l'a déclaré à la Chambre. Le rapport indiquera, entre autres, s'ils prescrivent plus ou moins d'antidépresseurs que leurs collègues. Dans le document, les médecins recevront « un score individuel » sur base de 45 indicateurs différents, dans cinq domaines. Ils pourront comparer leur propre com-

portement de prescription à celui de leurs collègues. Les traitements et les médicaments à propos desquels les généralistes recevront des commentaires concernent les antibiotiques, la biologie clinique, la polymédication chez les personnes âgées, l'imagerie médicale et les médicaments psychotropes comme les antidépresseurs. « Des domaines dans lesquels on prescrit trop », selon le cabinet de la ministre De Block.

PLUS DE THÉRAPIE

Maggie De Block espère évidemment que les médecins qui prescrivent plus d'antidépresseurs que leurs collègues avec un nombre comparable de patients se tournent plus souvent vers

d'autres moyens thérapeutiques.

« Si les médecins ne suivent pas les lignes directrices, l'argent sera perdu alors qu'il pourrait être d'une grande importance dans d'autres domaines des soins de santé », se félicite Marc Moens, président de l'Absym (Association Belge des Syndicats Médicaux), à nos confrères du journal Het Nieuwsblad.

La fédération des médecins généralistes, est beaucoup moins enthousiaste : « Si le gouvernement est vraiment préoccupé par une meilleure qualité, il doit faire plus que simplement distribuer des données dans l'espoir que cela conduira à des économies. Plus de qualité signifie aussi investir plus, mais c'est de moins en moins souvent le cas... » ●